



PROJET D'ETABLISSEMENT DU MULTI ACCUEIL ET JARDIN D'ENFANTS MONTESSORI TURBUL

ASSOCIATION POUR UNE EXPERIENCE EDUCATIVE MONTESSORI (APEEM)

Version 2023

TABLE DES MATIERES

1) <u>PRESENTATION GENERALE</u>	1
2) <u>LE PROJET D'ACCUEIL</u>	1
2.1. <u>LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES</u>	1
2.3. <u>MODALITES D'INSCRIPTION DES ENFANTS</u>	3
2.4. <u>ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP</u>	4
2.5. <u>ACCUEIL DES ENFANTS DE FAMILLES EN SITUATION D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE</u>	4
2.6. <u>LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES</u>	4
3) <u>LE PROJET EDUCATIF</u>	8
3.1. <u>LE PROJET EDUCATIF AU SEIN DU MULTI- ACCUEIL</u>	8
3.2. <u>LE PROJET EDUCATIF DU JARDIN D'ENFANTS</u>	11
5) <u>LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE</u>	15
5.1. <u>LE PUBLIC ACCUEILLI ET LE POSITIONNEMENT SOCIAL DE L'ASSOCIATION</u>	15
5.2. <u>PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DE LA COLLECTIVITE</u>	16
5.3. <u>L'ACCUEIL DES FAMILLES FRAGILES OU EN SITUATION D'INSERTION SOCIALE ET/OU PROFESSIONNELLE</u>	17
5.5. <u>L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES</u>	19
5.6. <u>L'EDUCATION DES ENFANTS A L'ENVIRONNEMENT</u>	20
5.7. <u>PRATIQUES ECO RESPONSABLES</u>	21
6) <u>ANNEXES</u>	24
6.1. <u>DECALOGUE DE L'EDUCATEUR SELON MARIA MONTESSORI</u>	25
6.2. <u>CHARTRE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT</u>	26

1) PRESENTATION GENERALE

Turbul est géré par l'association pour une expérience éducative Montessori (APEEM).

L'association a vu le jour en 1976, créée par un groupe de parents et d'éducateurs Montessori. Après plusieurs déménagements, la Maison des enfants Turbul, s'est installée, en 1986, au 39, rue François Arago à Montreuil.

En 1999, pour pouvoir accueillir une population plus en rapport avec le territoire sur lequel elle implantée, l'APEEM obtient un agrément PMI du conseil général de Seine-Saint-Denis pour transformer son statut d'école maternelle privée en jardin d'enfants. En 2005, l'APEEM, toujours dans un souci de faire vivre la pédagogie Montessori au plus grand nombre enfants, quelque que soient les revenus de leurs familles devient multi-accueil pour les enfants de 2 à 4 ans et applique la PSU (prestation de service unique) de la CAF.

Aujourd'hui Turbul regroupe un multi-accueil (2-4 ans, et jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap) et un jardin d'enfants (4-6 ans) qui totalisent une capacité d'accueil de 60 places.

Pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants et se moderniser, l'association est porteuse d'un projet de rénovation et d'extension, ce projet est en cours d'élaboration (permis de construire et premiers financements obtenus).

2) LE PROJET D'ACCUEIL

2.1. Les prestations d'accueil proposées

Au sein du multi-accueil, Turbul accueille principalement les enfants en accueil dit « régulier ¹ ». Un accueil occasionnel ² et d'urgence ³ peuvent également proposés. L'accueil est possible à temps plein ou partiel en fonction des besoins des familles, de la situation de l'enfant, des éventuels autres modes de garde de l'enfant et des places disponibles. Le multi-accueil est ouverte de 8h30 à 18h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 08h30 à 12h30 les mercredis.

¹ L'accueil est dit régulier, lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'une contractualisation.

² L'accueil ne fait l'objet d'un contrat et ne se renouvelle pas à un rythme régulier. La réservation est plus ponctuelle, selon les places disponibles dans l'établissement.

³ Un accueil d'urgence est proposé pour un enfant, qui n'a jamais fréquenté la structure et dont les parents doivent faire face à une situation d'urgence, dans la limite des places disponibles de l'établissement : Urgence médicale familiale, Rupture du mode d'accueil habituel, Décès d'un proche, enterrement, Famille en insertion professionnelle et sociale, Difficultés particulières de la famille (situation de handicap de l'enfant, fragilité psychologique). L'enfant est accueilli pour une durée limitée de 2 semaines renouvelable une fois afin de laisser du temps à la famille pour trouver une solution.

En Jardin d'enfants, l'accueil se fait à temps plein pour l'ensemble d'une année scolaire⁴. Des accueils sur d'autres modalités peuvent être étudiées au cas par cas et en particulier pour les enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Les horaires et jours d'ouverture du jardin d'enfants sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h30 à 18h15. L'arrivée des enfants s'effectue entre 08h30 et 09h15 et le départ entre 16h30 et 18h15.

L'accueil des enfants est organisé selon la pédagogie Montessori au sein de trois ambiances : une ambiance de type « communauté infantine » qui accueille des enfants de 2-3 ans encadrés par une éducatrice de jeunes enfants et des assistantes éducatrices (CAP petite enfance), toutes formées à la pédagogie Montessori ; deux ambiances de type « maison des enfants » qui accueille des enfants de 3-6 ans, encadrés par des éducateurs.trices Montessori 3-6 ans et des assistant.es. éducateurs.trices Montessori.

Turbul respecte un taux d'encadrement de 1 professionnel.le Petite Enfance pour 8 enfants qui marchent.

2 professionnel.le.s minimum sont présents à l'ouverture et à la fermeture de l'établissement.

En complément de sa mission d'accueil des enfants, turbul accompagne les familles dans leur parentalité, dans leur insertion sociale et/ou professionnelle ainsi que dans les parcours de diagnostic et/ou de soins des enfants en situation de handicap (avérée ou en cours de détection), atteint de maladie chronique.

⁴ « Art. L. 131-2-1 du code l'éducation. – Par dérogation à l'article L. 131-2, l'instruction obligatoire peut être donnée aux enfants âgés de trois à six ans dans un établissement d'accueil soit collectif recevant exclusivement des enfants âgés de plus de deux ans dit "jardin d'enfants" géré, financé ou conventionné par une collectivité publique, soit associatif, ouvert à la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

2.3. Modalités d'inscription des enfants

Les demandes sont faites directement auprès de la direction de Turbul. La capacité de Turbul à traiter des demandes au fil de l'eau sans passage en commission et avec une grande souplesse dans la procédure permet de lutter contre le non-recours aux modes de garde des familles les plus éloignées des institutions et d'apporter une solution rapide dans des situations sensibles lorsque des places sont disponibles.

Les personnes intéressées doivent faire une demande d'inscription en remplissant un dossier disponible sur le site internet de Turbul, envoyé sur demande ou retiré sur place. Les familles en situation de précarité ou en difficulté avec la langue française peuvent être aidées sur place par la Direction pour remplir leur demande.

Pour la rentrée de septembre, une réunion collective d'information est proposée, au mois de janvier pour la maison des enfants, et en mars pour la communauté enfantine. L'ensemble des demandes sont étudiées au cas par cas. Les places disponibles par âge sont attribuées selon un faisceau de critères de priorité :

- Situation d'urgence
- Enfant en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou à besoin spécifique
- Lieu d'habitation (priorité aux familles Montreuilloises puis de Seine-Saint-Denis-
- Situation sociale et professionnelle de la famille (priorité donnée aux familles en situation d'insertion sociale et/ou professionnelle tout en veillant à la mixité socio-culturelle du public accueilli).
- Mode d'accueil actuel de l'enfant
- Fratrie au sein de Turbul

Dans un deuxième temps, un entretien individuel est organisé pour mieux identifier les besoins spécifiques de chaque enfant et chaque famille.

Pour les entrées à d'autres périodes de l'année, les demandes d'inscription sont gérées en continu. Les informations sur le fonctionnement et les possibilités d'accueil sont alors fournies, sur demande de la famille, par la direction. Si Turbul peut répondre favorablement à la demande de la famille, un rendez-vous avec la Direction et une visite de l'établissement sont proposés. Sinon, la demande est inscrite sur la liste d'attente.

Quelques soit la période de l'année, en cas de situations spécifiques de l'enfant et/ou de sa famille, des échanges plus approfondis avec la famille et les professionnels qui interviennent autour de l'enfant ou de la famille (professionnels de santé, services sociaux, ...) seront organisés autant que de besoin pour organiser, en amont, un accueil préparé et adapté de l'enfant et de sa famille.

Turbul propose prioritairement et de manière proactive ses places disponibles aux services sociaux partenaires.

Inscription administrative

Dès l'acceptation de la place proposée, les parents finalisent l'inscription du ou des enfants et ainsi l'admission dans la structure avec le remplissage d'un dossier d'inscription et la fourniture de toutes les pièces administratives, médicales et autorisations.

Tout enfant accueilli en collectivité est soumis au calendrier vaccinal obligatoire officiel, tel que défini par le Code de la Santé Publique.

2.4. Accueil des enfants en situation de handicap

Turbul favorise l'accueil des enfants porteurs d'un handicap, atteints d'une maladie chronique ou présentant des besoins spécifiques, ils sont accueillis en priorité.

La pédagogie Montessori fournit des outils très performants pour aider tous les enfants, même ceux qui ont des difficultés à trouver leur chemin vers l'autonomie. C'est aussi un engagement fort de l'équipe d'être un lieu d'aide pour les enfants, un lieu d'accompagnement et de soutien de leurs parents.

Un protocole d'accueil individualisé (PAI) de l'enfant atteint de maladie chronique ou de handicap est élaboré en concertation avec les parents de l'enfant, le médecin traitant, le référent santé et accueil inclusif et les professionnels de la structure. Turbul travaille en réseau avec les acteurs médicaux, médico-sociaux et éducatifs, et co-construit avec la famille, des parcours de diagnostic et de prise en charge sur-mesure.

L'ensemble de l'équipe est mobilisé pour prendre en charge ces enfants et leurs familles et les accueillir de manière inclusive au sein des groupes d'enfants. Chaque année et grâce à un soutien spécifique de la CAF sur cet axe, se sont entre 7 et 11 enfants dans des situations diverses de handicap ou maladie chronique qui sont accueillis.

2.5. Accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale et professionnelle

Au-delà de son travail habituel d'accueil des familles dans toutes leurs particularités et difficultés plus ou moins passagères, Turbul est soutenu par la CAF pour son action auprès des familles fragiles et notamment en situation d'insertion sociale et/ou professionnelle. Des places sont prioritairement réservées pour ces familles. Les familles arrivent à turbul par prescription par des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ou en direct. Un accompagnement spécifique est mis en place : analyse de leur situation, plan d'actions sur mesure en fonction de chaque situation, orientation vers les partenaires adaptés, remobilisation notamment via la posture parentale.

2.6. Les compétences professionnelles mobilisées

- **La direction**

Le directeur (Educateur de Jeunes Enfants) est responsable du bon fonctionnement de la structure ; il assure la qualité de service et a un rôle de management du personnel. Il est responsable de la qualité de l'accueil des enfants, de leur sécurité physique, affective et psychique et des services rendus aux familles. Il est garant du projet éducatif et pédagogique.

- **La direction administrative, financière et ressources humaines**

Elle est responsable de la gestion administrative et financière de l'association, du suivi de la facturation et des paiements. Elle se charge des dossiers financiers auprès des institutions (mairie, CAF, Conseil départemental).

- **Continuité de direction**

La continuité de la fonction de direction sera assurée par une personne désignée à cet effet par le directeur

Les tâches déléguées dans le cadre de la continuité de la fonction de direction seront limitées au minimum.

- ✓ Assurer le bon fonctionnement de l'établissement (suivi des protocoles d'hygiène et de sécurité)
- ✓ Gérer les plannings du personnel en cas de besoin de modifications
- ✓ Transmettre à la direction des questions et demandes d'informations des familles, des personnes extérieures et du personnel
- ✓ Gérer les situations d'urgence
- ✓ Gérer la présence des enfants
- ✓ Évaluer si nécessaire l'état de santé d'un enfant à son arrivée et lors de son accueil à Turbul afin de prendre les mesures prévues en cette circonstance.

- **Les éducateurs et éducatrices**

Ils et elles sont titulaires d'un diplôme Montessori certifié par l'AMI (Association Internationale Montessori) et d'un diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants.

Ils et elles exercent une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles. Leurs fonctions se situent à trois niveaux :

L'éducation, à travers l'observation de l'enfant dans son environnement qui lui permet d'adapter les activités en fonction de son niveau d'apprentissage et ainsi stimuler son intérêt. La prévention, ils accompagnent les familles de façon personnelle afin de mettre en place un accueil adapté et un suivi répondant aux besoins de celles-ci.

La coordination, autour du travail en équipe et de différents partenaires afin d'échanger et de proposer un accueil des enfants et un accompagnement des parents complet .

Ils et elles s'attachent à favoriser le développement de l'autonomie des enfants, les guider dans leurs découvertes et apprentissages. Ils suivent l'enfant dans sa construction globale et harmonieuse en stimulant ses potentialités intellectuelles, physiques, affectives, artistiques. En créant un environnement riche, ouvert et motivant, ils et elles contribuent à leur éveil et à leurs apprentissages à la vie sociale.

- **Les assistants et assistantes éducatrices**

Ils et elles sont formés à la pédagogie Montessori et sont titulaires d'une certification petite enfance (CAP Petite enfance, BPJEPS, diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants, ...) ou d'une expérience professionnelle prévue par la réglementation en vigueur.

Ils et elles répondent aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribuent à son développement, son éducation et sa socialisation. Elles et ils aident les enfants dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes (des apprentissages, de la propreté, vestimentaire, alimentaire et motrice). Ils et elles assurent une surveillance constante afin de garantir la sécurité des enfants, de prévenir les accidents et d'accompagner les conflits.

- **Le Référent Santé et Accueil Inclusif**

Le référent santé et accueil inclusif de la structure accompagne la mise en œuvre des mesures. L'établissement s'assure du concours d'un Référent SAI, lequel effectue au sein de la structure un nombre d'heures minimum déterminé conformément aux dispositions légales applicables. Le Référent SAI peut être médecin, puéricultrice ou infirmier.e. La fonction de Référent SAI peut, selon les dispositions légales applicables, être cumulée au sein de la structure avec une autre fonction.

Il a notamment pour mission de :

- Informer, sensibiliser et conseiller la Direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique;
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles tels que prévus par les dispositions légales applicables ;
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière

La fonction de référent SAI est actuellement assurée par Dr Marie-Françoise MOURET.

- **La cuisinière**

Elle prépare sur place des repas végétariens, équilibrés et adaptés à l'âge des enfants. Elle cuisine à partir de produits frais, issus de l'agriculture biologique, livrés chaque semaine. Elle assure, avec l'agent d'entretien, l'entretien de la cuisine et le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

- **L'agent d'entretien**

L'agent d'entretien assure la propreté des locaux, de la cour et du matériel mis à disposition des enfants

L'entretien est assuré avec des produits écologiques.

- **Les stagiaires**

Des élèves stagiaires sont admis sous contrat de stage avec des écoles de formation préparant aux métiers de la petite enfance ou dans le cadre scolaire de sensibilisation au métier. Leur accompagnement et intégration est développé dans le projet d'accueil de la crèche.

- **Les intervenants extérieurs**

Des Intervenants extérieurs viennent de façon ponctuelle pour une animation auprès des enfants ou dans le cadre des rencontres et d'échanges (musique notamment).

L'ensemble du personnel bénéficie de formations continues obligatoires et des formations améliorant leurs compétences en matière d'accueil du jeune enfant.

A leur entrée en fonction, l'ensemble du personnel est soumis à une visite avec la médecine du travail et doit être à jour de ses vaccinations obligatoires. Une demande d'extrait de casier judiciaire est réalisée par gestionnaire conformément à l'article R2324-33 du Code de la Santé Publique.

Développement des compétences et analyse de pratiques

L'ensemble du personnel bénéficie de formations continues améliorant leurs compétences en matière d'accueil du jeune enfant.

Des temps de travail sans enfant de suivi des apprentissages et du développement de chaque enfant ont lieu chaque jour au sein des sections.

Une réunion d'équipe hebdomadaire de coordination et d'échanges de pratiques est animée par le Directeur pour chacune des sections.

Des temps de travail sans enfant autour du matériel pédagogique Montessori (amélioration de l'utilisation du matériel, échanges de pratiques techniques, entretien et mise à jour du matériel) ont lieu par sous-groupe de professionnels à raison de 15 à 20 jours par an.

3 à 5 journées pédagogiques sont organisées chaque année pour l'ensemble de l'équipe

Parmi ces temps, des réunions d'analyse de pratiques animée par un.e professionnel.le extérieur.e à l'équipe sont organisées régulièrement.

3) LE PROJET EDUCATIF

Cette partie du projet d'établissement date de 2021 et est en cours de mise à jour.

Turbul a choisi une orientation éducative basée sur les découvertes du docteur Maria Montessori ainsi que celles d'Emmi Pickler (pédagogie Pickler- Loczy).

C'est l'apprentissage de l'autonomie en toute sécurité dans une relation de confiance qui en est le moteur. « Aide moi à faire par moi-même » cherche à nous dire l'enfant quand il dit « moi tout seul ». Tout sera mis en œuvre pour lui permettre de grandir : le mobilier à sa hauteur, le matériel de jeu et d'apprentissage à sa disposition en libre choix, le temps donné pour les habillages, déshabillages et soins personnels, le suivi des adultes et leur regard bienveillant et cadrant.

Pourquoi une pédagogie Montessori ?

L'enfant a besoin de se structurer pour se construire en tant qu'être humain à part entière. Nous avons choisi de le soutenir dans cette œuvre de construction en préparant l'environnement dans lequel il trouvera des motifs d'activités adaptées afin que son potentiel y trouve une voie de développement. Le rôle du professionnel n'est plus d'organiser une activité centralisée et collective mais de partir de chacun des enfants, de l'observation de ses besoins pour préparer les activités qui lui seront présentées, activités utiles pour son développement.

Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant continue d'avoir la capacité d'absorber ce qui se trouve dans son environnement mais il va le faire de façon plus consciente.

Cette façon de travailler avec les enfants nous permet de les voir dans leur individualité et de les observer se « révéler » et se construire. Cela enrichit le travail du référent qui se découvre aussi de nouvelles possibilités d'accompagner l'enfant. C'est une véritable démarche pédagogique.

3.1. Le projet éducatif au sein de la communauté enfantine

Les soins

Les enfants au cours de leur année de 24 mois à 30 mois vont s'autonomiser au niveau des soins de leur propre corps. Encouragé à participer aux soins, défaire les scratches de la couche, aider à sa propre toilette, se laver les mains avec soin, l'enfant petit à petit prend conscience que son corps lui appartient, et qu'il est capable d'en prendre soin tout seul. La communication avec les parents permet de travailler en harmonie pour l'acquisition de la continence. C'est à la maison que les parents commencent à retirer la couche quand ils sentent l'enfant prêt. Nous les accompagnons à Turbul en concertation.

Les repas

Préparés à Turbul, dans des conditions maximales d'hygiène et de fraîcheur, les repas (déjeuners et goûters) sont servis dans une atmosphère paisible. Tous les aliments sont issus de l'agriculture biologique et cuisinés sur place.

Tous les plats sont mis sur la table et les enfants sont invités à se servir seuls. Ils ont grand plaisir à manger sous l'œil vigilant de la cuisinière qui fait en sorte de cuisiner les aliments le

plus simplement possible et sans mélange pour qu'ils différencient bien chaque goût et qu'ils ne prennent que ce qu'ils ont envie de manger.

Nous les incitons à sentir les aliments qu'ils ne connaissent pas, et à les goûter pour qu'ils élargissent leur palette gustative, sans pression.

Les repas sont un moment très agréable, les plats servis étant savoureux.

Le sommeil

Les parents nous informent des rites d'endormissement de leur enfant ou/et de leurs difficultés de façon à ce que la sieste se passe bien. Un membre de l'équipe est en permanence auprès des enfants qui dorment. Les enfants s'endorment et se réveillent à leur rythme.

La socialisation

C'est souvent la première rencontre des enfants avec une collectivité. De 24 mois à 4 ans, ils vont passer du jeu « à côté » au jeu « avec ». Des petits temps de regroupements permettront aux enfants de se « re-connaître » : des petits jeux leur permettent de se nommer, le partage du goûter, le respect de l'activité d'autrui, tout cela met l'enfant sur le chemin de la socialisation, élément indispensable à leur future entrée à l'école. La reconnaissance et l'accueil des enfants en accueil occasionnel s'inscrivent dans cette recherche.

La parole

Les enfants de 24 mois à 4 ans ont des niveaux de langage très différents. Un bain de langage sera mis en place par les adultes de référence : utiliser le mot juste dans toutes circonstances. De même, pour aider les enfants à exprimer leur ressenti (chagrin de la séparation, frustration, joie, mécontentement, colère etc.) l'adulte essaiera de l'aider à remplacer les actes (agressivité, bouderie, isolement avec le doudou) par des mots que l'enfant s'appropriera petit à petit. L'adulte lui-même essaiera de se positionner clairement dans ses demandes. C'est une période très intense dans l'acquisition du vocabulaire, les enfants auront à leur disposition un matériel spécifique pour répondre à ce besoin.

L'individualisation

Chaque enfant est différent, chaque famille a ses propres demandes et ses propres conceptions éducatives. Une rencontre régulière avec les parents est indispensable pour adapter au mieux de l'enfant à l'encadrement dont il a besoin.

La sécurité

Ce sont les adultes qui sont les garants de la sécurité de l'enfant.

C'est pourquoi l'aménagement des locaux est conçu pour que l'enfant puisse expérimenter et se déplacer en toute sécurité. Il est également éduqué à gérer sa propre sécurité de façon à ce qu'il acquière une vraie confiance en lui et qu'il ne se mette jamais en danger, même hors du regard des adultes et même, nous l'espérons, quand il est avec sa famille.

Les adultes seront également attentifs à la sécurité affective de l'enfant. C'est pourquoi il est important qu'un travail de confiance se fasse avec les parents afin qu'ils laissent leur enfant sans appréhension, Un regard positif de l'adulte aidera ce dernier à grandir et à se construire en toute sécurité.

Les limites

La Maison des Enfants est un lieu sécurisant aussi par notre façon de poser le cadre aux enfants. Les règles de vie collective sont écrites et illustrées. Elles régissent les ambiances

(sections) ce qui donne un repère solide aux enfants. On peut constater qu'un enfant qui arrive sans limite, qui ne supporte aucune frustration, est rassuré à terme de retrouver toujours les mêmes règles, de savoir qu'il n'est pas tout puissant et que l'adulte peut rester ferme tout en restant compréhensif.

Ainsi, par exemple, l'enfant apprend très vite qu'on ne peut prendre le jeu d'un autre enfant tant qu'il ne l'a pas terminé. Mais il sait aussi que quand lui-même aura le jeu, l'autre n'aura pas non plus permission de le lui prendre. Ceci est très rassurant et structurant pour l'enfant. Nous constatons que quand on exprime clairement aux enfants les règles de vie collectives et qu'elles sont là pour les contenir mais aussi pour les protéger, ils les intègrent assez rapidement pour la plupart et deviennent respectueux des autres et des objets qui sont mis à leur disposition.

C'est très gratifiant et très beau de les voir devenir des petits êtres sociaux.

Les activités

Dans ce cadre de libre choix, l'enfant aura l'occasion de trouver des jeux moteurs qui favoriseront son développement corporel en lui permettant d'explorer l'espace, de travailler l'équilibre, de découvrir les possibilités de son corps et ses limites, des jeux d'imitation (jeux symboliques) qui lui permettront de revivre des situations vécues et donc de mieux les appréhender, de faire jouer son imagination, de commencer à élaborer des jeux à plusieurs, des jeux de manipulation (graines, peinture, eau, pâte à sel) qui l'aideront dans l'acquisition de la « propreté », des livres et jeux de langage (imagiers ...) pour l'aider à élargir son vocabulaire, des jeux de motricité fine pour l'aider à la concentration, à la psychomotricité et à l'affinement de ses gestes. Il trouvera certains éléments du matériel Montessori en présentation individuelle : matériel de vie pratique, matériel de langage, matériel sensoriel, de même que toute une série d'encastres et de jeux divers sur des étagères à sa disposition. Ce matériel est changé régulièrement selon l'évolution des enfants. C'est un matériel qui permet à l'enfant de s'exercer et d'exercer son intelligence.

Les enfants de 3 à 4 ans se voient offrir plus spécifiquement du matériel Montessori, des jeux de manipulation et de langage. Ils ont aussi la possibilité d'exercer leur motricité globale plus spécialement dans la cour grâce aux vélos etc.

Chacun peut aller à son rythme et suivre ses besoins. A la Maison des Enfants, les enfants trouveront de quoi travailler la séparation avec les parents, apprendre à vivre avec leurs « pairs », développer leur autonomie, affiner leurs perceptions sensorielles, affiner leur motricité, jouer à des jeux d'imitation, élargir leur vocabulaire, découvrir le sens des responsabilités.

L'attitude de l'éducateur est primordiale. En favorisant le respect mutuel, il permet que s'instaurent un climat de confiance, des relations d'entraide où l'enfant découvre le plaisir de donner et de recevoir. Tout en permettant le libre choix de l'activité et la libre circulation dans l'espace, il veille à ce que chaque enfant puisse se concentrer sur son activité.

L'éducation à la non-violence

C'est par un travail sur la résolution des conflits que l'enfant peut apprendre à résoudre ses problèmes et exprimer ses mécontentements ou son agressivité de manière non violente. En reconnaissant les sentiments qui animent l'agresseur et ceux de l'agressé, nous aidons à les mettre en mots. L'enfant peut lui-même être médiateur en cas de conflit.

Le personnel de Turbul suit depuis plusieurs années des formations autour de ce thème.

Formations qui portent sur la façon dont nous pouvons aider les enfants dans ce chemin de prise de conscience de ce que l'on ressent et comment on l'exprime.

Mais nous le travaillons aussi pour nous même, dans le cadre de supervision d'équipe pour avoir une bonne communication entre collègues, mais également avec les familles des enfants.

Nous faisons aussi intervenir des conférenciers pour aborder ce sujet essentiel, avec les familles.

Une bonne hygiène relationnelle est un atout majeur pour s'approcher le plus possible du bonheur d'être ensemble, entre adultes et auprès des enfants pour leur apporter la sécurité et les entraîner sur la route du « bien vivre ensemble » par l'exemple que nous leur montrons.

3.2. Le projet éducatif de la maison des enfants

Turbul Montessori est une maison des enfants où ils pourront grandir à leur rythme pendant 2 à 3 ans dans le même groupe avec les mêmes adultes. Chaque groupe se renouvelle d'un tiers chaque année en septembre avec le départ des plus grands au CP et l'arrivée des enfants les plus jeunes.

Ils pourront de ce fait expérimenter la place des plus petits et de grands. Ce mélange d'âge est particulièrement favorable à l'accueil des enfants à besoins spécifiques puisque les différences d'âge et la pédagogie font qu'aucun enfant ne fait les mêmes apprentissages en même temps.

L'environnement préparé offre la possibilité d'éveiller les différents potentiels des enfants dans un cadre qui répond aux exigences de leurs besoins physiques, psychologiques, affectifs et sociaux, en respectant leur rythme propre et leurs particularités individuelles, tout en les éveillant au sens social. L'éducation est perçue ici comme une aide à la vie.

Notre souhait est de les aider à acquérir leur autonomie, à développer leur confiance en eux, leurs potentiels personnels, la paix intérieure de ces adultes de demain. Une éducation à la liberté qui pose les fondements d'une société future consciente et responsable, capable de vivre en paix.

Nous sommes là pour les accompagner dans la construction de leur identité, répondre à leur besoin de découvrir et d'expérimenter. Nous entretenons un esprit d'entraide et de collaboration, la compétition n'est pas de mise si ce n'est le désir de se dépasser soi-même. Les activités Montessori sont harmonieusement présentées sur les étagères en libre accès des enfants par ordre chronologique de difficulté. Les enfants acquièrent ainsi un ordre logique dans la manipulation du matériel et en ressentent le sens profond, le fil conducteur et une évolution dans le temps.

Ce lieu de vie comporte 4 aires :

L'aire de la Vie Pratique, qui propose des manipulations d'objets de leur quotidien, développant leur motricité fine et globale, favorisant le phénomène de l'attention et leur concentration, les préparant à être autonomes.

Ces manipulations, fondement de la pédagogie Montessori, sont la clef de voute à la construction de l'enfant, tant sur le plan psychomoteur que social, et sont des préparations indirectes aux apprentissages. Également ici sont abordés librement la peinture, le modelage à l'argile, la couture.

L'aire de matériel Sensoriel présente un ensemble d'abstractions matérialisées et invite les enfants à effectuer des comparaisons, évaluations, discriminations de plus en plus fines des perceptions sensorielles tant par la vue que le poids, l'odeur, le goût, ou les sons. Toute une gamme de discriminations sensorielles, un des piliers de la construction de l'intelligence chez l'enfant.

Entre autres ici sont abordées sensoriellement la géométrie, la géographie, la musique.

L'aire du matériel de Langage, notion qui s'installe avant de façon indirecte en Vie Pratique et Sensorielle, fait comprendre avant tout aux enfants qu'un mot est constitué de sons. Et de là débute la belle découverte de l'écriture, abordée de façon sensorielle avec les lettres rugueuses, puis de la lecture, grande ouverture sur le monde.

L'aire du matériel de Mathématiques, qui est avant tout sensorielle, permettra aux enfants de passer aisément de la notion de concret à l'abstraction dans les apprentissages des opérations par exemple et de développer leur logique mathématique.

Et une 5ème aire, la cour : les temps passés à l'extérieur sont très importants pour les enfants. Ils sortent quelle que soit la météo (sauf par temps de tempête) et peuvent ainsi éprouver leurs corps face aux conditions climatiques ce qui est essentiel pour les enfants des villes. Ils ont à leur disposition dans la cour un bac à sable, des patinettes, des tricycles, différents véhicules et balançoires, des cartons, des jeux de construction, des craies, des tapis. Quand le temps le permet, ils peuvent également travailler ou dessiner dehors. Les enfants jardinent, font des plantations, plantent des bulbes en automne, balayent les feuilles, prennent soin de leur environnement extérieur en fonction des saisons.

Le temps des jeux libres à l'extérieur leur donne la possibilité d'exercer leur motricité, leur sens de l'entraide, leur imagination. C'est aussi un moment où l'on travaille avec eux l'écologie, le sens de la nature, le respect mutuel, la résolution des conflits en exprimant verbalement son mécontentement ou sa colère.

Les enfants sont encadrés, en respect de chacun d'entre eux, dans le but de les accompagner vers leur épanouissement personnel et dans leurs relations aux autres, adultes comme enfants. Nous avons pleinement conscience qu'ils sont ceux qui construiront le monde de demain...

Tous les membres de l'équipe, quelle que soit leur fonction, ont à cœur d'accueillir dans la plus grande bienveillance et dans le plus grand respect chaque enfant et sa famille. De cette attitude découle une ambiance chaleureuse et agréable renforcée par la fidélité d'une équipe sur plusieurs décennies. Et nous nous réjouissons aussi de la fidélité des familles puisque nous accueillons maintenant les enfants des adultes sortant de Turbul il y a plus de 20 ans. Nous nous réjouissons aussi de coller au quartier et à la vie de Montreuil.

L'organisation de la journée en jardins d'enfants

Les éducateurs et éducatrices organisent leurs journées avec des présentations individuelles enfant par enfant, en fonction des besoins précis de chacun et à des moments clefs selon chaque enfant. Le suivi de chacun étant établi précisément. Une grande importance est accordée aux présentations individuelles, l'objectif étant d'aider les enfants à se construire

personnellement et intérieurement avant d'être un individu fort dans un groupe. De la construction individuelle naît le sens social vrai, Maria Montessori l'avait bien observé et nous remarquons cela aussi depuis des années...

Pendant cela, les enfants qui ne sont pas en train de travailler en présentation avec une éducatrice reprennent librement les nombreux travaux qui leur ont été présentés depuis leur arrivée. Une part importante est consacrée à la répétition de manipulations de matériel après les présentations.

C'est de cette répétition que naît le goût de l'effort et l'avancée vers une manipulation de plus en plus juste et nourrissante pour eux.

La manipulation du matériel est une expérience unique pour chaque enfant et répond à ses propres besoins. Les enfants vont se diriger librement et même instinctivement vers les activités dont ils auront besoin pour leur construction du moment

Ce libre choix a pour but de faire naître en eux le désir de l'activité spontanée.

Cet environnement est un lieu où les enfants vont alimenter leur intelligence en y trouvant des réponses à leurs besoins d'auto-construction. L'activité spontanée soutenue par l'intérêt et le plaisir de faire est fort constructive... pour un être en pleine construction justement. Le matériel Montessori répond avec beaucoup de justesse à ce besoin et contribue à la construction intérieure des enfants.

Il est important de préciser qu'un enfant n'est pas continuellement en manipulation de matériel, que des phases « d'infusion » lui sont nécessaires et saines, que ses moments d'observation sont très riches et actifs (malgré les apparences) et que son esprit absorbant capte tout ce qui se passe autour de lui (toujours malgré les apparences) sans perdre une once des présentations alentour même si elles ne lui sont pas destinées directement.

Un des éducateurs se rend toujours disponible pour accompagner ceux qui auraient besoin d'aide dans leur choix de matériel à certains moments ou en soutien de manipulation du matériel parfois.

En revanche celui qui est en présentation est dédié à cette tâche, le but étant de favoriser et maintenir l'attention et la concentration, vrai travail de structuration interne pour les enfants.

Les regroupements en fin de matinée et d'après midi sont des temps très importants d'échange. Les enfants prennent la parole face au groupe avec un « bâton de parole » (symbole pour que ce soit celui qui le tient qui soit écouté dans le respect) ils s'expriment librement sur un sujet de leur choix ou sur un thème choisi (la joie, les règles de vie collective, un sujet d'actualité ...).

C'est aussi l'occasion de faire des jeux d'écoute, de musique, de danse, de chants ou d'écouter des histoires.

Les jeux extérieurs

Les enfants ont la chance de pouvoir bénéficier d'une arborée avec des jeux moteurs, et de manipulation, un parterre à cultiver, des arbres fréquentés par les enfants, des petits animaux à nourrir ...Voir vivre la nature, apprendre à la respecter, l'entretenir, travailler les tris, le compost... donner des notions écologiques font aussi partie intégrante de la vie à Turbul.

Les repas :

A la Maison des Enfants, les repas sont végétariens, tous les aliments servis aux enfants proviennent de l'agriculture biologique. Les légumes de saison sont cuisinés sur place par la cuisinière, soucieuse d'adapter et de varier les menus au goût des enfants et à leurs besoins physiologiques. Chaque jour le menu est constitué d'au moins 2 crudités, de 2 légumes cuits, une protéine végétale (pois chiches, lentilles...) ou des œufs, d'une céréale et d'un fruit cuit.

Les repas sont un temps fort et essentiel à la bonne journée que passe un enfant en collectivité, c'est pourquoi nous y apportons autant de soin. C'est un moment calme, convivial qui va favoriser de bonnes habitudes alimentaires et un bon comportement social.

Le goûter est constitué de fruits frais et secs, de galettes de riz et de chocolat ou de pain confectionné par les enfants le matin et cuit par la cuisinière.

La sieste

Les enfants se voient proposés un temps de sieste. Chacun se repose le temps nécessaire en fonction de ses besoins propres et en accord avec la famille. Ceux qui n'en ont pas besoin ne sont pas contraints de se reposer.

Les ateliers et sorties

Deux fois par mois les enfants participent à un atelier d'éveil musical animée par une association partenaire. Les enfants de 5 ans, pour leur dernière année, participent à des ateliers hebdomadaires de musique, d'art et de peinture avec des intervenants extérieurs. Certains parents proposent parfois des interventions, des animations ponctuelles.

Différentes sorties sont proposées aux enfants en fonction des programmes : ludothèque, théâtre de La Noue, musée Tignous, parc des Guillands, projet intergénérationnel avec la maison de retraite Rothschild. Les parents sont sollicités pour les accompagnements.

Le périscolaire

Vers 16h30 les enfants sont accueillis dans la cour tant que le temps le permet, par des professionnels de l'équipe (éducateurs et assistants). Ils font des jeux libres.

Les jours de pluie ils sont accueillis dans une salle et font des jeux de constructions et des dessins...

Nous faisons en sorte que ces temps soient les moins longs possible, nous encourageons les parents à venir les chercher dès qu'ils le peuvent, les journées en collectivités sont très fatigantes.

5) LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

En préambule quelques éléments de diagnostic territorial

- Une population Montreuilloise qui s'accroît sans cesse depuis 1999 source diagnostic partagé de la ville de Montreuil CTG 2021
- Un taux de natalité élevé : 17,2 ‰ entre 2013 et 2018 (12,2‰ au niveau national) source Insee et diagnostic partagé de la ville de Montreuil CTG 2021
- 85% de demandes d'accueil refusées lors des commissions d'admissions pour les crèches municipales (bilan 2020) source diagnostic partagé de la ville de Montreuil CTG 2021
- Un nombre important de familles monoparentales, elles représentent 25,7% des familles (22,7% au niveau départemental) et sont en forte augmentation +14,2% en 5 ans (+11,6 % dans le 93 et 11,1% en France) – source diagnostic partagé de la ville de Montreuil CTG 2021
- 25% de taux de pauvreté à Montreuil en 2021 (15% en France) source diagnostic partagé de la ville de Montreuil CTG 2021
- 8,3% des 15-64 ans sont allocataires du RSA au 31/12/2021- source Insee

5.1. Le public accueilli et le positionnement social de l'association

Turbul, à l'image de la ville de Montreuil, se caractérise par une grande mixité économique, sociale, professionnelle et culturelle du public accueilli. Cette population peut, caricaturalement, être décrite en 3 grandes catégories : une partie des familles, attirée par la pédagogie Montessori, est issue de classes sociales privilégiées ou des milieux créatifs et artistiques ; d'autres familles font une demande d'inscription en raison de la proximité géographique (public très varié) et une partie des familles est orientée vers Turbul par des partenaires du champs social, de l'insertion et/ou du médico-social ainsi que par le bouche à oreilles en raison de la capacité de Turbul à accueillir spécifiquement les enfants issus de familles fragiles, les enfants porteurs de handicap et à besoins spécifiques.

L'importance accordée à la vie associative, à la place des parents dans l'établissement (journées dédiées, travaux participatifs, temps festifs, réunions sur des thématiques pédagogiques et de parentalité, etc.) permet la création d'un réel lien entre les différents publics qui ne font pas que se croiser mais partagent, « font ensemble » et tissent ainsi des liens qui n'auraient peut-être pas eu lieu ailleurs.

Extrait des statuts de l'association (version actualisée du 09/12/2013)

« L'APEEM a la vocation éducative et sociale de permettre à tous les enfants, en particulier les plus fragiles en raison de leur situation de handicap ou de la situation sociale de leurs parents, de développer leurs potentialités et de cheminer vers l'autonomie dans le cadre de la pédagogie élaborée par Maria Montessori. [...] L'APEEM veille à la mixité socio culturelle des enfants qu'elle accueille dans ses « Maisons des enfants » en accordant une priorité aux enfants issus de familles en difficulté. [...] Soucieuse de son rôle éducatif et social et impliquée dans des projets d'intégration

sociale et professionnelle, l'APEEM reçoit dans ses structures, avec le concours des collectivités publiques, des adultes en remobilisation afin de les accompagner dans un nouveau parcours professionnel. »

Turbul est un projet associatif qui s'est créé dans l'esprit originel de Maria Montessori dont, rappelons-le, les actions ont été initialement mises en place pour des publics très défavorisés et des enfants à besoins spécifiques. Aussi Turbul a toujours souhaité pouvoir accueillir tous les enfants, y compris les enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques et les familles en insertion y compris les plus fragiles.

C'est notamment dans cet objectif que Turbul a souhaité devenir un établissement d'accueil de jeunes enfants et pouvoir accueillir des familles dans le cadre de la PSU, ainsi depuis 2005 Turbul bénéficie d'un agrément PMI.

Turbul jouit d'une notoriété certaine à Montreuil, sa capacité à « faire de la dentelle », en mettant en place des accompagnements, des enfants et de leurs familles, entièrement personnalisés bien qu'inclus dans le projet collectif à taille et fonctionnement très humain, est connue et reconnue.

Depuis 2019, cette orientation est plus formellement reconnue dans le cadre d'un financement par la CAF sur l'axe 2 des Fonds Publics et territoires en faveur des familles fragiles. A ce titre c'est environ 20% des places du multi-accueil qui sont, chaque année, occupées par des enfants issus de familles fragiles (le plus souvent orientées par des services sociaux, des acteurs de l'insertion, des foyers d'accueil ou par des familles passées par Turbul).

Par ailleurs, il est à noter que ce positionnement en faveur des parcours d'insertion professionnelle s'applique également en interne dans la politique de ressources humaines. En effet, Turbul a régulièrement recruté des personnes en situation d'insertion, les a accompagnées dans l'acquisition de compétences et dans un parcours de formation et professionnalisation. Dans l'équipe on compte actuellement 5 personnes qui ont commencé par un emploi aidé et sont actuellement en CDI avec des diplômes de la petite enfance (sauf fonction support) et une personne actuellement en contrat aidé sur une fonction transverse mais qui porte un projet de passer un diplôme de la petite enfance.

5.2. Participation des parents à la vie de la collectivité

Échange entre les familles et les professionnels de Turbul

Un échange régulier entre les parents et les professionnels est essentiel pour le bon fonctionnement de l'établissement et pour le bien-être de tous.

Chaque famille doit, à tout moment, se sentir reconnue dans sa singularité, pouvoir exprimer ses craintes, ses demandes et ses désirs en toute confiance, et se sentir écoutée.

La participation commence dès la 1ère rencontre notamment lors de la pré-inscription. La période de familiarisation permet ensuite à chacune des parties (enfant, parent, équipe) de faire de plus ample connaissance.

Des temps de transmissions matin et soir assurent une parfaite communication entre les parents et les professionnels ainsi qu'une continuité de soins pour l'enfant.

Un entretien individuel de suivi entre les parents et des éducateurs en charge de l'enfant est organisé au minimum une fois par an.

Une réunion « de rentrée » est organisée en soirée en septembre pour présenter collectivement le déroulement du journée type et surtout répondre aux questions des parents. Pour les inscriptions après le mois de septembre, cet échange se fait de manière individuelle ou en petit groupe.

Des soirées de présentation et d'échange autour de la pédagogie Montessori sont organisées régulièrement (1 à 3 fois par an). Ponctuellement des temps d'échanges thématiques avec un intervenant extérieur sont proposés (ex : le langage avec intervention d'une orthophoniste).

La direction est à l'écoute pour tout questionnement sur la parentalité, les modalités d'accueil à turbul, toute demande ou mécontentement.

Participation des familles à la vie associative

Les parents sont vivement encouragés à participer à la vie associative de Turbul. Cette dernière est très développée et fait partie de l'identité de Turbul, les parents sont très engagés et font du bénévolat pour soutenir l'association, dans tous leurs domaines de compétences (travaux de maintenance des locaux, informatique, couture, jardinage, etc.).

Des « samedi de travaux » sont organisés, avec un déjeuner tous ensemble sans enfants. Ces moments sont l'occasion de se découvrir autrement, de travailler et de rire ensemble, créant ainsi une belle ambiance de convivialité.

Un évènement festif majeur (braderie, festival, ...) est organisé régulièrement (une fois tous les deux ans au minimum). C'est un temps ouvert au public, où Turbul participe et s'inscrit dans la vie de quartier. C'est également un temps qui fédère les différentes générations de familles passées par turbul.

5.3. L'accueil des familles fragiles ou en situation d'insertion sociale et/ou professionnelle

Au-delà de son travail habituel d'accueil des familles dans toutes leurs particularités et difficultés plus ou moins passagères, Turbul est soutenu par la CAF pour son action auprès des familles fragiles et notamment en situation d'insertion sociale ou professionnelle (pour les familles dont les enfants fréquentent le multi-accueil).

En réponse aux situations diverses de fragilité des familles, des actions et accompagnements totalement individualisés sont mis en place :

- Accueil des enfants adaptés aux besoins de la famille : accueil en urgence en lien avec les services sociaux ; accueil à temps plein alors que seul un mode de garde précaire et à temps partiel était antérieurement proposé ; accueil rapide en cours d'année sans passage en commission ce qui permet de lutter contre le non-recours aux modes de garde des familles les plus éloignées des institutions et d'apporter une solution rapide dans des situations sensibles lorsque des places sont disponibles.
- Actions d'aide à l'insertion professionnelle : travail autour d'un projet professionnel compatible avec la situation personnelle ; remobilisation pour entamer une

formation ; orientation vers les acteurs du service public de l'emploi et/ ou les associations du territoire ; orientation vers des cours d'alphabétisation

- Soutien à la parentalité en collaboration étroite avec la PMI et les services sociaux. Le médecin référent peut agir en tant que tiers médiateur dans les situations les plus difficiles.
- Mobilisation de partenariats variés en fonction des situations : médicaux, administratifs, associatifs, sociaux.

En parallèle des actions menées auprès des familles, un travail auprès des professionnels accueillant est réalisé (sensibilisation, formation, encadrement, supervision). Il s'agit de :

- travailler la relation quotidienne aux familles,
- prendre en compte les particularités de l'environnement des enfants pour mieux les accompagner et les sécuriser,
- travailler en partenariat avec les services sociaux, les PMI et parfois d'autres partenaires.

Les impacts de l'accueil bienveillant de ces enfants et de leurs familles sont nombreux et s'inscrivent dans le long terme :

- Des enfants sécurisés.
- Participation à la réduction des inégalités sociales et scolaires en agissant de manière précoce et coordonnée avec les acteurs du territoire et en accueillant les enfants au sein du « projet » turbul Montessori, creuset d'une très grande mixité socio-culturelle.
- Amélioration de la posture parentale : mise en confiance, appropriation des cadres éducatifs, lutte contre l'épuisement parental.
- Maintien de deux enfants auprès de leur mère, dans des conditions de sécurité physique et affective et avec un projet de relogement plus durable.
- Des enfants et des parents prêts pour une entrée en école maternelle, plusieurs enfants n'ayant connu aucun mode de garde avant leur arrivée à turbul à leurs 2 ans. Acquisition de l'autonomie dans les gestes quotidiens (habillage, chaussures, lavage de mains, rangement, repas etc.) socialisation et vie en collectivité, propreté, premiers pas dans les apprentissages à leur rythme individuel grâce au matériel Montessori. Pour les parents : respect du cadre et des horaires, mise en place d'une relation de confiance avec l'équipe éducative. Turbul regroupant un multi-accueil et un jardin d'enfants, les familles accueillies dans le multi-accueil retrouvent certains « codes » de l'école maternelle, l'accueil dans la section 2-3 ans peut ainsi intervenir dans une logique de pré-scolarisation pour les enfants et leurs familles
- Des projets professionnels et/ou de formation redéfinis, travail sur la levée des freins à l'emploi (garde d'enfants, logement, situation administrative, soins)
- Retour ou maintien dans l'emploi.
- Mise en place, en partenariat, de mesures ayant permis de prévenir des maltraitances.
- Dépistage de troubles du neuro-développement et accompagnement dans les premiers pas du parcours de diagnostic et de prise en charge.

5.5. L'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques

Turbul favorise l'accueil des enfants porteurs d'un handicap, atteints d'une maladie chronique ou présentant des besoins spécifiques, ils sont accueillis en priorité. La pédagogie Montessori fournit des outils très performants pour aider tous les enfants, même ceux qui ont des difficultés à trouver leur chemin vers l'autonomie. C'est aussi un engagement fort de l'équipe d'être un lieu d'aide pour les enfants, un lieu d'accompagnement et de soutien de leurs parents.

L'ensemble de l'équipe est mobilisé pour prendre en charge ces enfants et leurs familles et les accueillir de manière inclusive au sein des groupes d'enfants. Chaque année et grâce à un soutien spécifique de la CAF sur cet axe, se sont entre 7 et 11 enfants dans des situations diverses de handicap ou maladie chronique qui sont accueillis. Cet accueil est possible grâce à un ensemble d'actions mises en place :

- Actions d'animation, de coordination et de mise en réseau autour du handicap :

Organisation de parcours de soins. Collaboration avec les équipes des PMI de Montreuil. Partenariat de première intention pour l'établissement de diagnostic, conseils pour l'accompagnement des parents, la mise en place de parcours de soins et expertise médicale ou paramédicale pour l'adaptation de l'accueil des enfants à Turbul. Échanges de la référente santé de Turbul avec les médecins traitants des enfants et/ou les services hospitaliers dans lesquels ils sont pris en charge, échanges avec les médecins spécialistes intervenant auprès de l'enfant. Collaboration avec la MDPH pour la reconnaissance ou des prises en charges financières. Collaboration avec une psychomotricienne et une orthophoniste. Recherche de solutions de réorientations en cas de difficultés de prise en charge : contact avec la mission handicap de la ville, le PCPE 93, les services médicaux et sociaux d'hôpitaux. Mobilisation de l'instance de Recours et de médiation du Conseil départemental du 93 pour un soutien à l'équipe dans la prise en charge de situations complexes. Coordinations avec des CAMS et SESSAD dans le cadre de l'accueil d'enfants suivis dans ces institutions. Intervention d'une éducatrice spécialisée. Lien avec les écoles qui accueilleront les enfants porteurs de handicap ou pour lesquels nous avons suspecté/déecté des troubles.

- Actions d'information et d'accompagnement des familles

Dépistage de troubles chez les jeunes enfants et accompagnement des familles pour trouver des solutions adaptées. Accès aux droits : information sur les droits et démarches administratives à mener en particulier lorsque le handicap est récent. Orientation vers la MDPH. Orientation vers des établissements de soins et professionnels de santé. Soutien moral et accompagnement bienveillant et solidaire des familles. Articulation forte famille/professionnels de santé/éducateurs autour de l'accueil de l'enfant. Pour les familles les plus fragiles et/ou ne maîtrisant pas le français, Turbul accompagne de très près les familles dans chaque étape du parcours de soins et du parcours administratif. Organisation de soirées de sensibilisation sur des troubles (par exemple troubles du langage animée par une orthophoniste et l'équipe de Turbul).

- Actions de renforcement du personnel accueillant

Réunions d'équipe hebdomadaire avec analyse des pratiques, identification des difficultés et actions à mener au sein de l'équipe, avec les enfants concernés, leurs parents et les autres enfants. Accompagnement des éducateurs concernés dans la prise en charge d'un handicap en particulier. Mobilisation de l'instance de recours et de médiation en soutien à l'équipe. Les équipes en charge des enfants sont parties prenantes de leur accueil, de leur prise en charge et inclusion dans les groupes d'enfants. Les professionnels participent, avec le soutien de la Direction, de la référente santé et des partenaires à toutes les étapes depuis la décision d'accueil, jusqu'à la préparation au départ des enfants de la structure. L'accueil inclusif des enfants en situation de handicap fait partie du projet de la structure, il est fortement porté par toute l'équipe y compris le personnel en cuisine, l'agent d'entretien, le personnel administratif.

Actions de sensibilisation de tous les enfants au handicap.

Un important travail d'explication, de verbalisation, auprès de tous les enfants, des situations de leurs causes et des moyens mis en place pour aider les porteurs de handicap est réalisé. Ce dialogue entraîne une meilleure connaissance et compréhension du handicap dès le plus jeune âge. Le handicap n'est pas vécu, par les enfants, comme tel mais plutôt comme une spécificité dans le développement de certains d'entre eux. Les autres enfants sont très solidaires de leurs amis en situation de handicap de façon spontanée. On constate un accompagnement adapté et bienveillant des autres enfants. Les équipes pédagogiques constatent un réel cercle vertueux de l'entraide pour tous. Les enfants développent une grande empathie, ils sont valorisés dans leur rôle d'aide qui intervient très naturellement. La différence est acceptée et intégrée et devient une normalité pour les enfants.

5.6. L'éducation des enfants à l'environnement

Extrait des statuts de l'association

« Dans le cadre de ses activités, l'APEEM apporte un soin particulier au respect de la protection de l'environnement, notamment dans l'aménagement de ses locaux, à m'adoption d'un mode de consommation responsable et durable comme l'alimentation biologique dans ses structures. Elle porte attention à l'éducation écologique. »

Turbul a toujours donné une très grande importance à l'éducation environnementale des enfants en passant par des activités pratiques en intérieur et extérieur : soins des plantes et des animaux, jardinage, activités autour des saisons, éducation au vivant et à une alimentation durable à travers les repas biologiques cuisinés sur place et à des activités d'épluchage et découpe de fruits ou légumes de saison, activités de sciences naturelles, découverte du système solaire, fabrication de lessive écologique par les enfants, réparations et réemploi dans la vie quotidienne et pour des activités artistiques.

Ces valeurs sont profondément ancrées dans l'identité de turbul, des professionnel.les qui y travaillent et du conseil d'administration.

Depuis, l'année scolaire 2022/2023 et profitant d'un nouvel espace disponible, un jardin pédagogique a été développé. Un petit groupe de salariés et parents volontaires et déterminés a mis en place, avec l'aide de l'association SEM SEM, un jardin composé de bacs

destinés aux fleurs ou aux légumes du potager. Des premières plantations d'aromatiques, de plantes d'ornement, de comestibles, des bulbes, des semis ont été réalisées, les expériences se multiplient pour le plus grand bonheur des enfants. Le bonheur de l'observation des araignées, des escargots, des vers de terre, des cloportes, pucerons, l'arrivée des coccinelles, la patience depuis le semis jusqu'à l'arrivée de la fleur, le soin à apporter avec un arrosage régulier, le désherbage sont autant de valeurs que le jardin permet de faire vivre en plus des gestes que les enfants peuvent expérimenter en liberté, ratisser, planter, déplacer, arracher, désherber, arroser, se mouiller, se mettre de la terre sur les vêtements et devoir se changer....C'est une chance de pouvoir vivre dans ce Montreuil si urbain des moments privilégiés en lien avec Dame Nature !

En parallèle, un **compost** a été mis en place dans ce jardin pédagogique. En effet, la cuisine de Turbul avec les repas végétariens et bio est un trésor pour le compost et donne sens à l'évolution du jardin et à la prise de conscience des enfants du cycle de la nature. L'équipe pédagogique, emmenée par deux éducatrices particulièrement motrices pour ce projet, était prête à se lancer dans cette aventure avec le soutien technique de l'association SEM SEM et d'Est ensemble. Les éducatrices ont bénéficié d'une formation de compostage proposée par Est Ensemble. Début 2023 Turbul a reçu les 3 bacs pour commencer le compost. Le projet a été pensé globalement pour utiliser les matières premières de Turbul et en rendre les enfants auteurs de leur compost : couper les peaux de banane du goûter, ajouter le fumier des rongeurs, broyer les feuilles du marronnier et du platane pour le 'brun', utiliser le brasse-compost, vider les bio seaux.

5.7. Pratiques éco responsables

Turbul fut très précurseur dans ses pratiques éco responsables. Cela faisant partie intégrante du projet dès son origine, sans pour autant qu'une communication spécifique n'y ait jamais été associée. Et cela bien avant que les enjeux environnementaux n'intègrent les priorités inscrites dans les politiques publiques de la petite enfance ou qu'un certain nombre d'acteurs de la petite enfance n'en fassent un argument marketing pour des parents en quête d'un mode de vie plus responsable, plus respectueux de la planète et de la santé de leurs enfants.

- **Alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire**

La cuisine de turbul est préparée sur place à partir de produits frais de saison. C'est une cuisine végétarienne. Pour assurer l'équilibre alimentaire, turbul utilise les protéines végétales (légumineuses) et les œufs. Ce mode alimentaire a été reconnu comme très nettement moins impactant environnementalement par toutes les études récentes et l'augmentation des légumineuses est l'une des nouveautés des dernières recommandations nutrition santé.

Grâce à des pratiques optimisées depuis la commande des produits alimentaires jusqu'à la gestion des déchets, turbul est très proche du zéro gaspillage. En effet, les quantités cuisinées sont ajustées chaque jour en fonction des enfants réellement présents, le service

est effectué dans de petits plats à table, les enfants se servent eux même la quantité qu'ils peuvent manger et s'engagent à finir leur assiette (cela fonctionne très bien, il suffit de quelques jours d'accompagnement par les adultes pour que les quantités soient bien ajustées). La souplesse d'une cuisine sur place, permet, tout en respectant les normes d'hygiène, d'ajuster en direct les quantités servies si besoin. La cuisinière fait preuve d'un grand savoir-faire pour utiliser les fruits et légumes au maximum, pour réutiliser, dans le respect des normes d'hygiène, un surplus dans une nouvelle préparation et pour adapter les menus en fonction du stock afin de ne pas jeter.

Les épluchures, trognons et coquilles d'oeufs sont réparties, selon leur nature, entre le compost et l'alimentation des rongeurs. Dans une approche circulaire vertueuse, le compost est réutilisé pour les plantations dans le la cour le jardin et les plantes d'intérieur.

- **Nettoyage eco responsable**

Les produits utilisés pour le nettoyage sont écologiques et à la composition la plus simple possible (par exemple : vinaigre, savon).

Les couches sont jetables mais écologiques. Une réflexion est en cours sur la mutualisation possible avec d'autres crèches montreuilloises, d'un système de ramassage de couches compostables ou de couches lavables dont l'entretien serait externalisé.

- **Application permanente de la règle des « 5 R »**

1. **Refuser** tous les produits à usage unique (sauf norme d'hygiene) et privilégier les achats sans déchet.

Utilisation de serviettes de tables, bavoirs, lingettes et gants de toilette lavables, aucune vaisselle jetable. Les fruits et légumes arrivent, pour l'immense majorité en palettes récupérés et réutilisés par le fournisseur. Les produits d'épicerie sèche sont livrés en grande quantité dans des sacs en kraft ou dans des bocaux en verre réutilisés.

2. **Réduire** la consommation de biens

Turbul analyse chaque besoin au regard de l'usage prévu pour identifier si un achat est réellement nécessaire (l'emprunt, la réparation, le système D seront toujours privilégiés). En cas d'achat indispensable, la seconde main est privilégiée autant que possible. Les enfants sont sensibilisés à l'utilisation raisonnée des consommables. Des matériaux de qualité, réparables et durables sont toujours privilégiés, le plastique est limité principalement aux équipements extérieurs.

3. **Réutiliser et Réparer** tout ce qui peut l'être

La réparation, la récup fait partie intégrante de la vie de turbul. Au-delà de son aspect écologique, économique et éducatif, c'est une belle occasion de tisser des liens avec les parents et de valoriser leurs compétences notamment au cours de journées de bricolage. C'est aussi l'âme de turbul qui conserve son esprit « maison ». Quelques exemples : d'anciennes serviettes de toilettes deviennent des débarbouillettes, d'anciennes portes de placard

deviennent des étagères, les pantalons de pluie sont raccommodés, les jouets en bois sont poncés pour leur donner une seconde vie, etc...

Les cartons et boîtes d'œuf sont réutilisés pour des activités créatives et la matière sèche du compost. Les bocaux en verre servent à stocker des denrées.

Et globalement tout ce qui peut être réparé est réparé au lieu d'être remplacé

4. **Recycler** tout ce qui ne peut pas être réutilisé

Les ordures font l'objet du tri sélectif, ce qui ne sert plus est donné.

5. « **rendre à la terre** », composter tous les déchets organiques

6) ANNEXES

6.1. Décalogue de l'éducateur Selon Maria MONTESSORI

Décalogue

- 1 Ne touchez jamais l'enfant sauf s'il vous y invite (d'une manière ou d'une autre).
- 2 Ne dites jamais de mal d'un enfant devant lui ou en son absence.
- 3 Concentrez votre effort à renforcer et à aider le développement de ce qui est positif en l'enfant.
- 4 Mettez toute votre énergie dans la préparation du milieu, prenez-en soin régulièrement d'une façon méticuleuse.
- 5 Aidez l'enfant à établir de bonnes relations avec le milieu. www.alternative-montessori.com
Montrez-lui l'endroit où le matériel se range et indiquez-lui comment il doit s'en servir.
- 6 Soyez toujours prêt (e) à répondre à l'appel de l'enfant qui a besoin de vous, écoutez et répondez toujours à l'enfant qui a recours à vous.
- 7 Respectez l'enfant qui fait une erreur et qui peut, soit sur le moment se corriger de lui-même, mais arrêtez fermement et immédiatement tout mauvais usage du matériel et toute action qui met en danger l'enfant, son développement, ou les autres enfants.
- 8 Respectez l'enfant qui se repose ou observe les autres travailler, ou réfléchit à ce qu'il a fait ou fera.
Ne l'appellez pas et ne le contraignez pas à une autre forme d'activité.
Aidez ceux qui cherchent une activité et n'en trouvent pas.
- 9 Présentez inlassablement des activités à l'enfant qui les a refusées auparavant ; aidez-le sans cesse à acquérir ce qu'il n'a pas encore et à surmonter ses imperfections, faites tout ceci en animant le milieu avec soin ; en ayant volontairement une attitude réservée, en usant de mots aimables ; et en étant une présence aimante.
Faites que votre présence et votre disponibilité soient ressenties par l'enfant qui cherche, et demeurent cachées à celui qui a déjà trouvé.
- 10 Traitez toujours l'enfant avec la plus grande politesse et offrez-lui le meilleur de ce dont vous disposez.

6.2. Charte nationale d'accueil du jeune enfant



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fil·le ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 **J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.